

---

s'agit notamment de l'acquisition d'un nouveau char, d'un nouvel avion de patrouille maritime, d'un nouvel avion de combat et de nouvelles frégates. Ces programmes entraînent des dépenses considérables.

A ce chapitre, je suis d'ailleurs convaincu qu'on accorde facilement trop d'importance aux sommes consacrées à la défense et trop peu à leur bonne utilisation. En tant que nouveau gouvernement, nous avons entrepris la revue de notre politique étrangère et de notre politique de défense pour nous assurer qu'elles sont conformes aux réalités des années 1980. Au cours de cet examen, nous porterons une attention spéciale à l'utilisation efficace de nos crédits de défense. Dans cette optique, je crois qu'il est opportun de vous faire part de l'inquiétude que suscite chez nous l'escalade des contributions financières à l'OTAN. Certes, personne ne peut nier la logique du partage des coûts d'infrastructure de l'OTAN. Personne ne peut contester la désirabilité de certains programmes financés collectivement; mais nous sommes en droit d'attendre la même efficacité dans l'administration de ces entreprises collectives que celle que nous exigeons dans l'administration de nos propres programmes de défense nationale.

En somme, si nous avons la ferme intention de rééquiper nos propres forces et d'accroître leur efficacité dans les secteurs européen et nord-américain de l'Alliance, nous tenons par contre à rentabiliser nos investissements. Dans cette optique, nous continuerons de mettre tout en oeuvre pour maintenir pendant la période quinquennale qui prendra fin en 1984 un taux croissant réel de trois p. cent par année dans les dépenses affectées à la défense. Il reste que notre contribution effective — et nos objectifs par la suite — dépendront des conjonctures internationales et nationales et des conclusions de l'examen que nous aurons fait de notre politique de défense et de son efficacité chez nous comme à l'étranger.

J'ai parlé tout à l'heure des deux secteurs de l'Alliance, à savoir les secteurs européen et nord-américain. Si j'ai choisi de m'exprimer ainsi, c'est pour souligner le fait que le Canada fait lui aussi partie du secteur protégé par l'OTAN, ce qu'on semble parfois oublier en Europe. De plus, nos efforts de défense en Amérique du Nord contribuent à la sécurité du dispositif de dissuasion stratégique des États-Unis, sur lequel l'Alliance peut compter, et renforcent, tout comme notre participation aux forces terrestres, navales et aériennes de l'OTAN, la capacité de dissuasion globale de l'Alliance.

Nous ne prétendons pas que, en raison de notre contribution à la défense de l'Amérique du Nord, nous devrions réduire notre contribution à la défense de l'Europe. Au contraire, comme je l'ai déjà indiqué, nous avons l'intention de consolider notre contribution par le truchement de nos programmes de rééquipement. Nous voulons, cependant, que nos alliés européens soient pleinement conscients de la dualité de notre contribution.

Pour les Canadiens, l'OTAN a toujours été beaucoup plus qu'une alliance purement militaire. Nous le considérons comme le principal organe de consultation sur un large éventail de questions politiques, en particulier les relations Est-Ouest. Le dialogue qui peut ainsi se dérouler sur les grandes questions politiques et stratégiques sert

---